

Objectifs :

- Assurer la sécurité électrique
- Accéder sans surveillance dans des locaux réservés aux électriciens
- Connaître la réglementation
- Prévenir les accidents d'origine électrique
- Changer les ampoules, tubes, lampes, fusibles, prises, interrupteurs...

Pré-requis

Avoir une aptitude médicale favorable

Public concerné

Personnel non électricien en charge de petite maintenance d'ordre électrique (changement d'ampoules ou de fusibles, raccordement...)

Durée et nombre de stagiaires

14 h, soit 2 Jours

8 à 10 stagiaires / groupe

Coût formation

A définir (Inter ou intra-entreprise) :
devis sur demande

Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, tableau/feutres,
documentation, cas concrets, évaluation

Validation :

Attestation de formation

+ Avis du formateur sur la délivrance d'une habilitation électrique

Programme

→ Notions d'électricité

L'électricité et ses grandeurs : tension, intensité, résistance, puissance

→ Effets physiologiques du courant électrique

→ Habilitation

Les textes réglementaires
Définition des installations, les zones d'environnement
L'habilitation H0-B0
Les limites de l'habilitation BS

→ Appareillage de sectionnement, de commande et de protection

→ Protection contre les contacts directs

→ Le matériel électrique

→ Opération sur tout ou partie d'un ouvrage électrique

→ Incidents ou accidents